

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 avril 2021

---

CONFIANCE DANS L'INSTITUTION JUDICIAIRE - (N° 4091)

## AMENDEMENT

N ° CL23

présenté par

Mme Thourot, Mme Grandjean, M. Perrot, M. Trompille, M. Lejeune, M. Mis, Mme Hérin,  
M. Maillard, Mme Rossi, M. Fauvergue, Mme Vanceunebrock, Mme Degois, Mme Brugnera,  
M. Masségli et M. Zulesi

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 18, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.